

Envoi par courriel

Le mercredi, 7 octobre 2015

France Latreille,
Directrice, Union des consommateurs,
info@uniondesconsommateurs.ca

Madame la Directrice,

Le Bloc Québécois répond avec plaisir à votre questionnaire dans le cadre de la présente campagne électorale. Nous vous invitons, par ailleurs, à prendre connaissance de notre cadre financier où vous retrouverez clairement les orientations que nous proposons apporter aux politiques fédérales : <http://www.blocquebécois.org/documents/>.

Fiscalité et lutte contre les inégalités / fiscalité plus équitable

- Le Bloc Québécois entend augmenter de 1,5% les impôts des personnes ayant un salaire de 150,000\$ et plus. Également, le Bloc Québécois désire augmenter les impôts des banques et des pétrolières. L'augmentation ferait passer le taux d'imposition de 15% à 20%. Les sommes dégagées par ces augmentations auraient pour principal objectif de garantir des transferts au Québec dont le gouvernement est responsable de la gestion des services publics.
- Le Bloc Québécois est favorable à un taux d'imposition progressif et nous croyons que l'augmentation de 1,5% des impôts pour les plus riches est le premier pas vers un rééquilibrage du taux d'imposition des particuliers.
- Le Bloc Québécois veut s'assurer que les transferts pour le Québec soient augmentés afin que les services publics soient bien financés et administrés. C'est la raison pour laquelle le Bloc Québécois n'érige pas le déficit zéro en religion et que nous demandons à ce que les transferts en santé soient rétablis afin que le fédéral finisse par contribuer pour 25% des sommes qui y sont consacrées.

Endettement des ménages

- Le Bloc Québécois est d'avis que le taux d'endettement des ménages est un problème préoccupant. Nous entendons étudier la mise en place de solutions en comité parlementaire afin que le fédéral puisse agir pour freiner l'endettement des Québécois et des Canadiens. La possibilité d'établir des bases minimales de

paiements mensuels à 5% sur les cartes de crédit et l'abaissement du taux usuraire à 35% en feraient évidemment partis.

Services financiers et bancaires

- Le Bloc Québécois propose d'augmenter les impôts des banques, d'agir sur les paradis fiscaux et de mieux encadrer les frais bancaires. Tout porte à croire que la tentation de refilet la facture aux consommateurs sera très grande de la part des institutions financières. Il faudra agir de manière responsable et s'assurer que cette situation ne se produise pas. Plusieurs avenues sont à étudier, notamment, en attribuant plus de pouvoir à l'Agence de la consommation pourrait facilement être mandatée pour appliquer de nouvelles lois plutôt que de codes volontaires..
- Le Bloc Québécois entend entreprendre des études qui vont limiter la capacité des banques d'imposer des frais injustes auprès des consommateurs. Nous sommes d'avis que trop de frais sont imposés à l'heure actuelle et nous entendons prendre des mesures pour limiter la capacité des grandes banques d'imposer ceux-ci sans approbation du gouvernement ou d'autorités compétentes en la matière.

Lutte contre l'évasion fiscale

- Le Bloc Québécois propose de s'attaquer aux paradis fiscaux en appliquant les solutions proposées par Le collectif Échec aux paradis fiscaux que le gouvernement fédéral pourrait appliquer dès aujourd'hui. Les mesures envisagées pour aider le Québec et le Canada à recouvrer les milliards qui se cachent dans les paradis fiscaux sont :
 - *l'embauche de nouveaux inspecteurs pour débusquer ceux qui abusent du système. L'Agence du revenu du Canada a dangereusement desserré ses contrôles au courant des dernières années et nous croyons que la première mesure à entreprendre consiste à lui redonner ses moyens d'enquêter et de travailler.*
 - *le Bloc Québécois pressera Ottawa de se joindre au projet de traité multilatéral de l'OCDE contre les paradis fiscaux, le Base Erosion and Profit Shifting Initiative.*
- Par ailleurs, le Bloc Québécois s'engage à faire de la lutte à l'évasion fiscale une priorité économique du prochain gouvernement.

Avenir de la télévision publique

- Bien que le mandat de Radio-Canada se limite, par la loi, à la radio et à la télévision, l'arrivée de nouvelles plates-formes impose à la société d'État des investissements importants dans les nouvelles technologies. Le Bloc Québécois propose de hausser de 85 millions de dollars le budget de la Société Radio-Canada afin qu'elle puisse réserver une enveloppe pour les nouveaux médias qui n'affecte pas trop durement sa capacité à remplir son mandat légal.
- De plus, le Bloc Québécois propose d'annuler les coupes de 115 millions de dollars qui ont été annoncées et de rétablir la présence de la télévision publique en région, en particulier, en ce qui a trait à l'information régionale.

Télécommunications

- La réglementation a comme objectif le **développement ordonné** des télécommunications et de permettre l'accès aux citoyens dans toutes les régions à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité en fonction de nos intérêts territoriaux. Le CRTC a décidé de s'abstenir de réglementer Internet.
- La réglementation de la radiodiffusion vise, quant à elle, notamment la diversité des sources d'information, le maintien de contenu francophone et la pluralité des voix. Avec l'arrivée des services de contenu en ligne, l'offre québécoise devient de plus en plus diluée.
- Le Bloc Québécois propose un examen de la pertinence d'attribuer des licences aux services de contenu en ligne afin de stimuler la création de nouveaux contenus francophones sur la toile.
- Le Bloc Québécois entend étudier la possibilité d'assurer que les compagnies de télécommunications soient soumises à des réglementations visant à assurer que les consommateurs puissent avoir accès à l'internet et le téléphone à des prix abordables.
- Le Bloc Québécois est d'avis que l'internet devrait être un service essentiel. Par contre, nous croyons que la meilleure façon d'assurer un contrôle des prix et un accès garanti aux services de communications passe par l'indépendance du Québec. Seulement lorsque le Québec pourra décider pleinement de ses objectifs en télécommunications que nous serons en mesure d'établir des règles et critères correspondant aux souhaits des Québécois.

Régime d'assurance médicaments entièrement public

- Le Bloc Québécois fera en sorte que le mode de fixation des prix des médicaments d'origine soit modifié afin d'en réduire les coûts :
 - *En élargissant le panier des pays de référence de 7 à 13 pays de comparaison, le prix des médicaments d'origine pourrait diminuer de 11%, une baisse d'environ 3 milliards de dollars (3,168) au Canada, dont plus de 800 millions au Québec.*
- Vous connaissez mieux que quiconque la simplicité de la mise en place de cette mesure.

Financement des groupes de consommateurs

- Le Bloc Québécois reconnaît le travail des groupes communautaires, notamment les groupes de défense des droits des consommateurs. Nous nous engageons à travailler avec eux dans l'établissement des mesures que nous proposons. Le Bloc Québécois compte sur ces groupes pour les études en comités parlementaires lors de la prochaine législature.

- Le Bloc Québécois s'engage à maintenir le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles du Bureau de la consommation d'Industrie Canada et à revoir à la hausse l'enveloppe allouée à ce programme.

Autres mesures

De plus, le Bloc Québécois propose d'améliorer l'accessibilité immédiate au régime de l'assurance-emploi, tout en créant une réelle caisse indépendante du fonds consolidés. Nous remettons simplement la caisse de l'assurance-emploi aux travailleurs et aux employeurs.

Le Bloc Québécois reprendra la lutte contre le déséquilibre fiscal, en commençant par exiger le rétablissement des transferts en santé à un niveau équivalent à au moins 25 % des dépenses du Québec dans ce domaine. Nous exigerons que le vieillissement de la population soit pris en compte dans le calcul des transferts en santé.

Enfin, Il faut souligner que malgré sa santé financière, le gouvernement fédéral n'investit pratiquement pas dans les infrastructures publiques, alors qu'il s'agit de la forme d'investissement la plus productive pour une économie. Il est estimé que le gouvernement canadien investira dix fois moins que le Québec dans les projets d'infrastructure au cours des dix prochaines années. Dix fois moins! Le Bloc Québécois propose que le gouvernement fédéral lance un programme d'infrastructures de 10 milliards de dollars par an, consacré exclusivement aux transports en commun et à l'électrification des transports. Pour assurer la cohérence et l'efficacité des projets d'infrastructures au Québec, le gouvernement fédéral transférera en bloc l'ensemble des sommes y étant destinées.

Vous constaterez à la lecture de notre cadre financier que le Bloc Québécois s'oppose farouchement aux politiques d'austérité. Nous proposons donc de faire des choix, des choix basés sur une volonté politique de changer les choses tout en protégeant l'avenir de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Madame Latreille, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5^e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4